

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2025

DATE DE CONVOCATION : 4 Mars 2025

DATE D’AFFICHAGE : 17 Mars 2025

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre, rue de Meaux à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 25, 24 à 22h03

VOTANTS : 28 (dont 3 pouvoirs, 4 pouvoirs à 22h03)

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Christelle MARTINEZ, Guiseppina DI MINO, José DA SILVA, Jacqueline SCHMIT, Christiane FRANÇOIS- LUBIN, Laurent LHOSTE, Adrien BAILLY, Guy VALENTIN, El Ouhab ARBAOUI, Jean-Noël TETARD, Linda AYACHI, Céline DEMETZ, Vincent SIEPAIO (sorti à 22h03), Hélène RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Souraya ALIOUET, Aziz ABDAOUI, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Stella HENRY, Jacques SALLURON, Inès MERBAH, Aissam KROUNA, Walid MERBAH,

ETAIENT ABSENTS : Stéphane PAU, Guy ISDANT, Marcello TOSCANELLI, Terri KEBDANI

POUVOIRS : Stéphane PAU donne pouvoir à Christelle MARTINEZ, Guy ISDANT donne pouvoir à Jean-Noël TETARD, Marcello TOSCANELLI donne pouvoir à Monsieur le Maire, Vincent SIEPAIO donne pouvoir à 22h03 à Hélène RONDEAUX

SECRETAIRE DE SEANCE : Christiane FRANCOIS - LUBIN



Matière : Gouvernance
Service émetteur : Administration générale

Objet : Remplacement de membres du Conseil des Sages
Rapporteur : Madame Guiseppina DI MINO

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la délibération n°09/09-13 du 28 septembre 2009 portant création d'un Conseil des Sages,

VU la délibération n°2021-03-01 du 1^{er} mars 2021 portant sur la nomination des membres du Conseil des Sages,

VU l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT que la commune de Vaujours entend poursuivre son engagement en matière de développement du lien social et de la démocratie locale, et souhaite bénéficier d'avis et de compétences variés pour certains de ses projets et travaux,

CONSIDERANT la démission et le décès de deux membres du Conseil des Sages,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection de deux nouveaux membres, et d'approuver la liste des membres du Conseil des Sages

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à la majorité à 18 voix pour, 9 refus de vote et 1 abstention

ARTICLE 1 : DECIDE d'élire à la suite de la démission de Mme PLATRIER Arlette et au décès de Monsieur Guy NIOCHAU deux nouveaux membres au sein du Conseil des Sages :

- Mme BIANCHI Patrizia
- M. BOUILLAUD Patrick

ARTICLE 2 : APPROUVE la nouvelle liste des membres du Conseil des Sages :

- Monsieur Bailly Dominique
- Monsieur Benyahia Djemel
- Madame Le Gal Marie-Geneviève
- Madame Beauregard Nicole



- Monsieur Blanchetière Joël
- Madame Cartigny Anne- Marie
- Madame Delmer Lise
- Monsieur Kerdanet Didier
- Madame Bianchi Patrizia
- Madame Terranova Carmelle Alix
- Monsieur Simon Maurice
- Monsieur Bouillaud Patrick
- Mme Tetard Corinne

ARTICLE 3 : DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Principal de Livry-Gargan.

ARTICLE 4 : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Vaujours, le 12/03/2025



Le Maire,

Dominique Bailly
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

Certifié exécutoire

Compte-tenu le dépôt

en Préfecture le 18/03/25 et de l'affichage le 18/03/25



